

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 65 (1968)
Heft: 6

Rubrik: Variétés ; La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Variétés

SAVEZ-VOUS...

Que sur les 20 000 espèces que comptent les Apidés dont fait partie *Apis Mellifica*, le dixième seulement vit en société. Dans le vaste monde des Mellifères, la vie solitaire est de beaucoup la plus répandue.

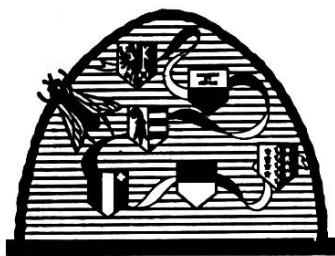
Que *propolis* vient d'un mot grec qui signifie « qui est au devant de la ville ». Il est, ce faisant, fait allusion à l'emploi de cette matière par les abeilles comme protection devant l'entrée de leurs ruches, naturelles ou construites par l'homme. Analogue à des remparts protégeant jadis les villes fortifiées.

Que la viscosité d'un miel décroît jusqu'à une température de 38° C, et qu'au delà de 48° C l'augmentation de la température n'a plus guère d'effet.

Que l'abeille ne distingue pas le rouge du gris foncé ou du noir, qu'elle confond le jaune avec l'orange et le jaune-vert, que le pourpre, le bleu et le violet ont pour elle la même apparence.

Que la rapidité de développement de la larve d'abeille est unique dans le règne animal. L'augmentation serait, le premier jour, de 10 fois son propre poids : 100 fois le deuxième jour ; 1000 fois, le troisième. Une larve d'abeille de 6 jours pèse 5000 fois plus qu'à sa naissance.

Tiré de la Revue française d'apiculture par U. Torche.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologies

Société d'apiculture de la Glâne - Romont † ALFRED DERVEY

Le 24 avril dernier, une foule de parents et d'amis accompagnait à sa dernière demeure, au cimetière de Vuisternens-devant-Romont, M. Alfred Dervey, d'Estévennens, décédé à l'âge de 72 ans.

Le défunt était bien connu dans la région. Il exploitait avec sa famille un petit domaine et a pratiqué durant de longues années le métier de cordonnier.

Homme simple et droit, il comptait de nombreux amis qui appréciaient son agréable caractère.

M. Dervey s'occupait aussi d'apiculture. Il possédait quelques ruches et c'était un membre fidèle de notre société que l'on rencontrait toujours avec plaisir dans les assemblées et lors des courses.

Nous gardons un bon souvenir du défunt et prions sa famille de recevoir nos sincères condoléances.

J. C.

Société d'apiculture de Nyon
† ALBERT GERVAIX

Notre section vient de perdre l'un de ses plus anciens membres en la personne de M. Albert Gervaix, ancien receveur de l'Etat à Nyon, décédé subitement à l'âge de 79 ans.

Apiculteur modeste, notre collègue soignait avec amour son petit rucher auquel il a voué ses soins jusqu'à son dernier jour. Membre fidèle de sa section, il assistait régulièrement aux séances et manifestations de cette dernière.

Dans l'exercice de ses fonctions, il a porté la plus grande attention à la cause de l'apiculture. C'est notamment à lui que les apiculteurs vaudois doivent le fait que la valeur imposable des ruches ait été définitivement fixée à Fr. 50.—.

Les apiculteurs de Nyon garderont le meilleur souvenir de ce collègue aimable et avisé. Nous prions sa famille de croire à notre sincère sympathie à l'occasion de ce douloureux départ.

E. B.

Communiqués

Société d'apiculture de Lausanne

Action reines de choix. Les membres de la section qui désirent obtenir des cellules royales pure race carnica pour le rajeunissement de leur rucher sont priés de s'annoncer, sans tarder, au secrétaire, G.-L. Rossat, Diablerets 4, 1012 Lausanne. Les éleveurs, MM. Robert Bovey et Roland Fontannaz les avisent assez à l'avance, du jour et de l'heure où ils pourront venir chercher les cellules commandées. Ils pourront ainsi préparer et peupler leurs ruchettes à temps.

Contrôle du miel. Ceux qui désirent faire contrôler leur récolte doivent en aviser par poste M. Alfred Mayor, av. Victor Ruffy 30, 1012 Lausanne.

Course. Une sortie est prévue en juillet. Le prochain numéro du journal donnera tous les renseignements à ce sujet.

Le comité.

Section du Val-de-Travers

Les membres de la section du Gros-de-Vaud seront en terre neuchâteloise *le dimanche 7 juillet 1968*. Ils profiteront de visiter quelques ruchers, et le soir, ils seront à *Môtiers, à l'Hôtel de Ville*, où ils souperont. Votre comité estime qu'il serait agréable que les membres de notre section, qui le peuvent, se joignent à nos collègues vaudois. On peut se faire inscrire pour le souper auprès du président J.-P. Berset, à Couvet, téléphone 9 63 23, *jusqu'au 26 juin*.

Les dames sont cordialement invitées. Le souper est à 19 heures. Menu : potage, rôti de porc aux champignons, frites, haricots, dessert (vacherin glacé). *Prix : Fr. 8.50, service compris.*

D'autre part, il est prévu, l'après-midi, vers 16 heures, une visite au rucher Berset, aux Verrières - Haut-des-Côtes, pour ceux que cela intéresse.

Le comité.

Comptes rendus

Montagnes neuchâteloises

Au programme d'activité pour 1968, une course pour les apiculteurs et leurs familles était prévue. Fixée au 20 avril, à 6 heures déjà, un car quittait Le Locle pour le Valais en cueillant au passage des collègues à La Chaux-de-Fonds, à La Corbatière et aux Ponts-de-Martel.

La matinée est ensoleillée, le ciel est bleu sans aucun nuage, que faut-il de plus pour mettre la joie dans tous les cœurs ? Rapidement les champs de crocus avec leurs collerettes de vieille neige, font place à une végétation plus avancée au fur et à mesure que le car descend la montagne. Partout la nature s'est réveillée ; dans les prés, sur les bords des chemins, dans les forêts, c'est la vie qui a repris ses droits, c'est la partie gagnée dans la lutte avec l'hiver. C'est l'air léger et vivifiant du printemps que l'on respire avec plaisir, c'est la magnificence des fleurs des jardins et des vergers dans la diversité des couleurs. Grand bonheur et grand privilège pour ceux qui ont et pu réserver cette journée à la promenade, abandonnant à leur sort pour quelques heures, les inévitables soucis de la vie.

A Ouchy, après une courte visite à « notre général », par la Riviera somptueusement parée, on gagne Chili sur Monthey pour la visite des établissements apicoles de la famille Rithner. Les progrès de la technique sont mis en évidence et la visite est intéressante pour tous les participants. Bon et beau travail que celui effectué avec un matériau de qualité. Tout ce que l'apiculteur utilise est à disposition et c'est un plaisir que d'admirer la diversité et le volume de tous ces articles représentés pour la satisfaction de l'apiculture suisse.

Chili, lui aussi disparaît sous les fleurs des vergers, aussi, le rucher est-il en pleine effervescence. Il y a tant de calices à visiter, tant de gouttelettes de fin nectar à pomper, que le temps presse et que les visiteurs neuchâtelois n'intéressent aucunement les abeilles de la famille Rithner.

Il fait chaud et, avant de monter aux Agiettes où le repas de midi était prévu, un fin nectar du pays, généreusement offert par nos hôtes, a fait les délices de chacun. Gentille attention qui a droit à nos remerciements réitérés.

La montée aux Agiettes est un agréable prolongement de la promenade qui permet d'admirer le pays dans la splendeur de cette journée printanière. Repas excellentement servi avec attention renouvelée de la part de nos hôtes, puis descente et visite d'un rucher Rithner à Troistorrents où une réjouissante activité se manifestait.

Comme toujours, il y avait un retour à envisager et c'est bien à regret qu'il fallut quitter ces lieux enchantés, ces collègues hospitaliers.

Les apiculteurs des Montagnes neuchâteloises réitérent leurs sincères remerciements à la famille Rithner pour les attentions dont ils furent les heureux bénéficiaires et gardent de cette course magnifique, un durable souvenir.

G. M.

Fédération valaisanne d'apiculture, section de Martigny

La section de Martigny de la Fédération valaisanne des sociétés d'apiculture a tenu son assemblée annuelle le dimanche 21 avril 1968 à Isérables.

Le magnifique temps estival et l'attrait de l'idyllique village d'Isérables avaient incité un grand nombre d'apiculteurs, dans lequel l'élément féminin était fort bien et agréablement représenté, à assister à cette importante assemblée. Fort bien dirigée par M. Juillard, vice-président, elle avait un ordre du jour très chargé qui fut liquidé rigoureusement et promptement. L'élection du comité fut facilitée par la compréhension des hommes présents. A l'unanimité des présents, M. Juillard succède au regretté M. Clerc, si tragiquement disparu. Il ne fait de doute pour personne que sous la direction précise et énergique de son nouveau président, la section de Martigny sera maintenue dans la tradition de ses prédécesseurs.

Les autorités communales d'Isérables étaient présentes, et, après un exposé historique du village, le représentant de la commune avait la délicate attention de nous offrir un excellent vin d'honneur que nos collègues apiculteurs de ce village accompagnèrent d'une collation fort appréciée. De tout cœur nous les en remercions.

Pour les deux prochaines années, le comité se présente comme suit : prési-

dent : Roland Juillard, Saxon ; secrétaire : Ami Doudin, Martigny ; caissier : Rodolphe Flückiger, Martigny ; membres : Edouard Crettenand, Leytron, Gaston Bruchez, Saillon.

Le secrétaire.

Convocations

Section Alpes

Pour rétablir une ancienne coutume et conformément à la décision de la dernière assemblée, nous rappelons à nos membres, la réunion au Sépey. Celle-ci aura lieu le dimanche 9 juin, à 13 h. 30. Rendez-vous au centre du village.

D'autre part, la course annuelle aura lieu le dimanche 30 juin prochain. Par circulaire spéciale, les membres seront avertis en temps opportun. D'ores et déjà, nous invitons chacun à réserver ces deux dimanches à leur société.

Le comité.

Société d'apiculture du Val-de-Travers

L'assemblée générale prévue pour le 3 mai a dû être renvoyée par suite de circonstances imprévues (voir notre circulaire du 30 avril 1968).

Nous convoquons à nouveau nos membres pour le vendredi 7 juin, à 20 h., à l'Hôtel de Ville, à Môtiers.

Ordre du jour : 1. Verbal de la dernière assemblée ; 2. Mutations ; 3. Rapports statutaires du président, du caissier, des vérificateurs de comptes ; 4. Nomination des vérificateurs pour 1968-1969 ; 5. Budget 1968 ; 6. Programme d'activité ; 7. Divers.

Un film très intéressant et instructif sur la miellée de forêt sera présenté au cours de la soirée.

Le comité.

Société genevoise d'apiculture, Genève

Convocation. Réunion amicale mensuelle le lundi 10 juin 1968, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30.

Sujet. Les travaux du mois.

Le comité.

Section de Cossigny et environs

Course annuelle de la société, le 7 juillet 1968

Pour fêter le 70^e anniversaire de la fondation de la section, nous avions décidé, à l'assemblée de mars, de sortir un peu de chez nous et de nos habitudes.

Après étude de plusieurs projets, le comité a fixé son choix et propose le programme suivant :

Départ en car de Cossigny aux environs de 6 h. 30, arrêt à La Sarraz, puis direction Vallorbe. Rendez-vous avec notre guide dévoué, M. Dupuis, d'Orbe, à la croisée Mignovillard-Bonnevaux, à 9 h., pour la visite d'un de ses ruchers, dans les forêts de La Joux. Après quoi nous descendrons sur Arbois, où nous aurons une visite des vieux quartiers, une dégustation des crûs de la région à la cave viticole, et le dîner.

13 h. 30, la course se dirige à Clairveau-les-Lacs, chez un collègue français, M. Deloul, qui nous présentera sa station de fécondation et son laboratoire ou « miellerie ». Ensuite, nous rentrerons par le chemin le plus court...

Les dames sont invitées cordialement, mais il est recommandé de ne pas prendre d'enfants en bas âge, la course étant longue, plus de 300 kilomètres.

D'autre part, les membres auront la possibilité d'acheter du matériel apicole et de rapporter une ou deux bouteilles du fameux vin d'Arbois.

Nous avisons que tous les membres de la section recevront une circulaire indiquant tous les détails et la formule d'inscription.

Les apiculteurs s'intéressant à cette sortie, et n'étant pas membres de la

section, seront les bienvenus ; ils voudront bien s'inscrire chez le secrétaire-caissier, avant le 15 juin, téléphone (021) 87 73 17.

Nécessaire pour ce voyage : une carte d'identité (ou passeport) pour chaque personne, argent français, voile pour la visite du rucher.

Cette course nous a été recommandée par la section d'Echallens. Nous espérons qu'elle aura beaucoup de succès.

Le comité.

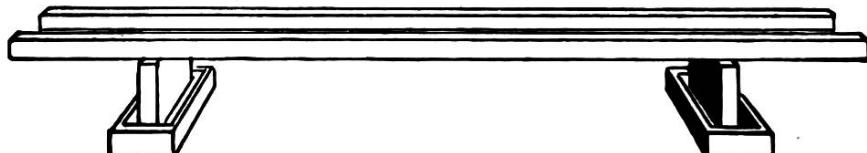
A vendre reines de race carnolienne, fécondation dirigée en station, nucléi sur 4 à 5 cadres D.B.
André Groux, 1049 Bioley-Magnoux / Yverdon. Tél. (024) 5 23 80.

Apiculteurs qui désirez une **bonne reine sélectionnée**, la reine de souche carnolienne avec croisement de caucasienne, issue d'importation de Russie, au prix de Fr. 22.— la pièce, adressez-vous en toute confiance à **Marcel Molleyres**, apiculteur, 2893 Cornol. Tél. (066) 7 22 67.
Attention au changement d'adresse.

A vendre ESSAIMS avec reines marquées.
S'adresser à Giacomo Signorelli, inspecteur, 6648 Minusio, tél. (093) 7 57 04.

Je suis fournisseur d'**essaims naturels**, pure race italienne, garantis sains.
Envoi contre remboursement.
S'adresser à **Edoardo Barlogio**, inspecteur des ruchers, 6595 Riazzino.

Supports de ruches (en ciment) modèle « Cornaz, Allaman »



avec auget pour protection contre les fourmis et abreuvoirs pour les abeilles.
Poutrelles de 300 cm.

PRIX : supports de ruches, Fr. 12.50 pièce. Poutrelles 300 cm. de longueur Fr. 17.50 pièce.
(sous réserve d'une modification éventuelle)
Départ gare Allaman.

L. CORNAZ & FILS, 1165 Allaman (VD)

Téléphone (021) 76 33 22